



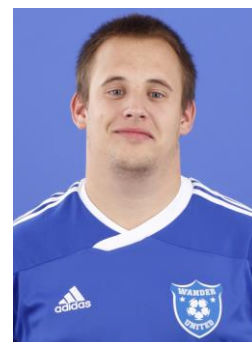
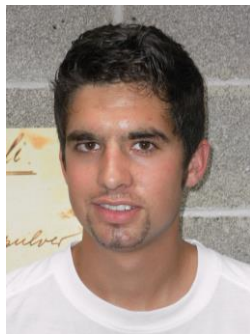
**LMT/TDA**

Lebensmitteltechnologie

Technologie en denrées alimentaires

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015



<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b><u>1. FORMATION INITIALE DANS LE DOMAINE DE LA TECHNOLOGIE EN DENREES ALIMENTAIRES</u></b>	<b>5</b>
1.1. PRATICIENS EN DENREES ALIMENTAIRES AFP / PRATICIENNES EN DENREES ALIMENTAIRES AFP	5
1.2. TECHNOLOGUES EN DENRÉES ALIMENTAIRES / TECHNOLOGUES EN DENRÉES ALIMENTAIRES CFC	5
1.3. IMPLÉMENTATION TDA CFC	7
<b><u>2. FORMATION CONTINUE DANS LE DOMAINE DE LA TECHNOLOGIE EN DENREES ALIMENTAIRES</u></b>	<b>7</b>
2.1. EXAMEN PROFESSIONNEL – TECHNOLOGUES EN DENREES ALIMENTAIRES AVEC BREVET FEDERAL	7
2.2. EXAMEN PROFESSIONNEL SUPERIEUR – TECHNOLOGUES EN DENREES ALIMENTAIRES AVEC DIPLOME FEDERAL	8
<b><u>3. FORMATION CONTINUE DES FORMATRICES ET DES FORMATEURS</u></b>	<b>9</b>
<b><u>4. RELATIONS PUBLIQUES</u></b>	<b>9</b>
4.1 SALONS DES MÉTIERS	9
4.2 SITE INTERNET	9
<b><u>5. TACHES ORGANISATIONNELLES DE LA COMMUNAUTE DE TRAVAIL TECHNOLOGUES EN DENREES ALIMENTAIRES</u></b>	<b>9</b>
5.1 ASSEMBLÉE DES MEMBRES	9
5.2 COMITÉ DIRECTEUR	9
5.3 COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL	10
5.4 PROJETS / PERSPECTIVES	10
5.5 MEMBRES	11
5.6 ORGANE DE GESTION	11

# L'apprentissage, une formation de top niveau

Chères lectrices, chers lecteurs

Dans son livre „Die Akademisierungsfalle - Warum nicht alle an die Uni müssen“, paru à l'occasion de l'année de la formation professionnelle, l'ancien conseiller national et politicien de l'économie Rudolf Strahm démontre de façon éclatante les raisons du succès sur le plan mondial de notre système de la formation professionnelle.

Le système dual suisse dispense non seulement un savoir théorique dans une école mais également un savoir-faire pratique au sein d'une entreprise. De plus, les apprenants sont intégrés dans le monde du travail, ce qui leur permet de développer des compétences importantes telles la précision, la fiabilité, l'aptitude au travail en équipe ou la capacité à assumer des responsabilités. Ce sont justement ces compétences méthodologiques et sociales qui font la différence sur le marché du travail. Les pays ayant un système dual de la formation professionnelle comme la Suisse, l'Allemagne ou l'Autriche jouissent d'une proportion de chômage des jeunes biens plus bas et présentent de meilleurs résultats économiques que des pays similaires ne disposant que d'un modèle de formation scolaire.

C'est précisément en raison de leur personnel hautement qualifié que des pays à la pointe de la technologie comme la Suisse peuvent rester concurrentiels au niveau international malgré leurs hauts salaires. Nous sommes également leader sur le plan de l'innovation. Dans ce domaine, la mise en œuvre pratique et une production de haut niveau sont tout aussi importants que la recherche. Et ceci nécessite une « intelligence pratique » et un travail de qualité, des critères ne pouvant être développés que par une formation professionnelle complète.

Le gouvernement Obama s'intéresse depuis longtemps au modèle suisse. À l'occasion du congrès international de la formation professionnelle, une délégation américaine dont faisait partie Jill Biden, l'épouse du vice-président des USA, a visité l'entreprise Bühler de Uzwil afin de s'informer sur son programme de formation et d'y rencontrer des apprentis. Cette entreprise technologique internationale emploie en Suisse 300 apprentis, soit environ 10% de son effectif !

L'industrie alimentaire souffre comme d'autres branches d'une pénurie de personnel qualifié. L'apprentissage et les niveaux ultérieurs de formation continue représentent pour nous le meilleur moyen de parer à cette tendance. Non seulement les apprentis mais également les entreprises formatrices sont au top niveau : La formation initiale et la formation continue doivent devenir un critère de qualité de notre branche. Dans ce but, nous devons faire connaître encore mieux le métier varié et porteur d'avenir de technologue en denrées alimentaires, et ceci par tous les moyens. Nous comptons pour cela sur tous les membres de la CT TDA. Au cours de la période sous revue, plusieurs initiatives sont allées dans ce sens : notre présence à différents salons des métiers, une émission radiophonique à l'occasion des championnats suisses des métiers « Swiss Skills » ou une séance d'information à Lugano destinée aux entreprises intéressées et aux représentants du canton du Tessin.

Les derniers examens de fin d'apprentissage selon l'ancien règlement ont eu lieu en juin 2015. Pendant les quatorze années écoulées, 1018 technologues en denrées alimentaires ont été formés. Les prochaines procédures de qualification se dérouleront au printemps 2016 selon la nouvelle ordonnance TDA CFC ; cette dernière a été révisée et complètement remaniée. Les apprenants sont formés selon un plan de formation remodelé et peuvent désormais élargir leurs connaissances grâce à des cours interentreprises. L'organisation de ces cours représente certes un énorme travail supplémentaire de la part du secrétariat et des responsables des domaines spécifiques. Je suis cependant persuadé que cet effort sera payé de retour grâce aux nouvelles compétences acquises.

J'aimerais sincèrement remercier toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la formation professionnelle dans notre branche, en premier lieu les collaboratrices et collaborateurs de notre organe de gestion ainsi que les membres du Comité directeur, des commissions et des groupes de travail, les représentantes et représentants des écoles professionnelles, du SEFRI et des cantons, les experts d'examen et les formateurs.



Stéphane Quellet

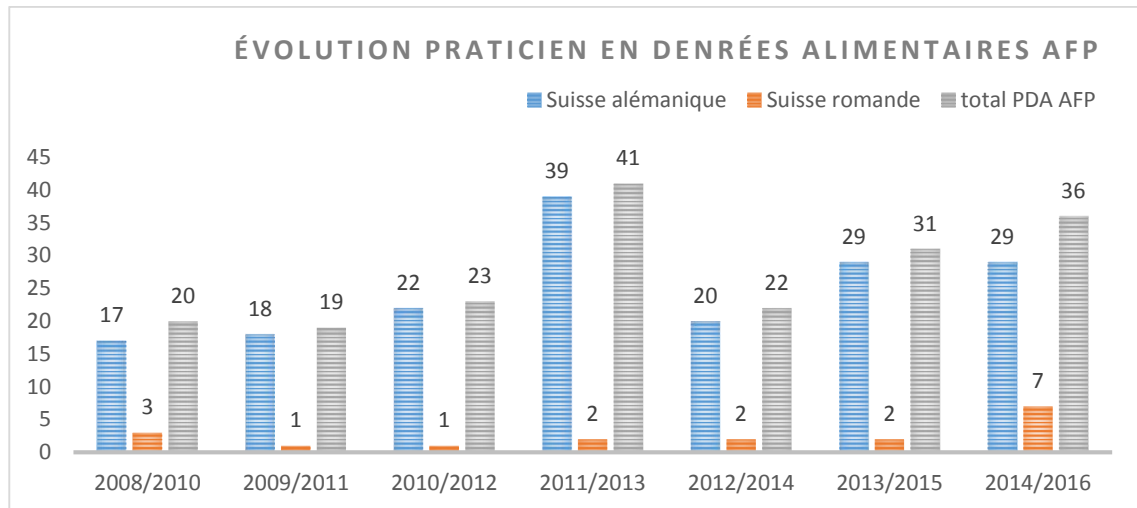
Président de la Communauté de travail Technologues en denrées alimentaire

## 1. Formation initiale dans le domaine de la technologie en denrées alimentaires

### 1.1. Praticiens en denrées alimentaires AFP / Praticiennes en denrées alimentaires AFP

La formation de deux ans de PDA AFP est actuellement proposée en Suisse alémanique par 30 entreprises et 29 apprenants par année scolaire y sont formés.

En Suisse romande, 7 apprenants dans 4 entreprises ont commencé leur formation en août 2014, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes (1-2 apprenants par année).



En été 2015, 29 apprenants ont passé leur examen de fin d'apprentissage avec succès en Suisse alémanique (année précédente 21). Il n'y a pas eu d'examen cette année en Suisse romande.

### 1.2. Technologues en denrées alimentaires / Technologues en denrées alimentaires CFC

Les TDA sont formés dans plus de 80 entreprises de l'industrie alimentaire, principalement en Suisse alémanique et en Suisse romande. D'après l'enquête de la CT TDA, il y avait en juillet 2015 pour toute la Suisse 281 contrats d'apprentissage de TDA (91 en 1<sup>ère</sup>, 90 en 2<sup>ème</sup> et 97 en 3<sup>ème</sup> année).

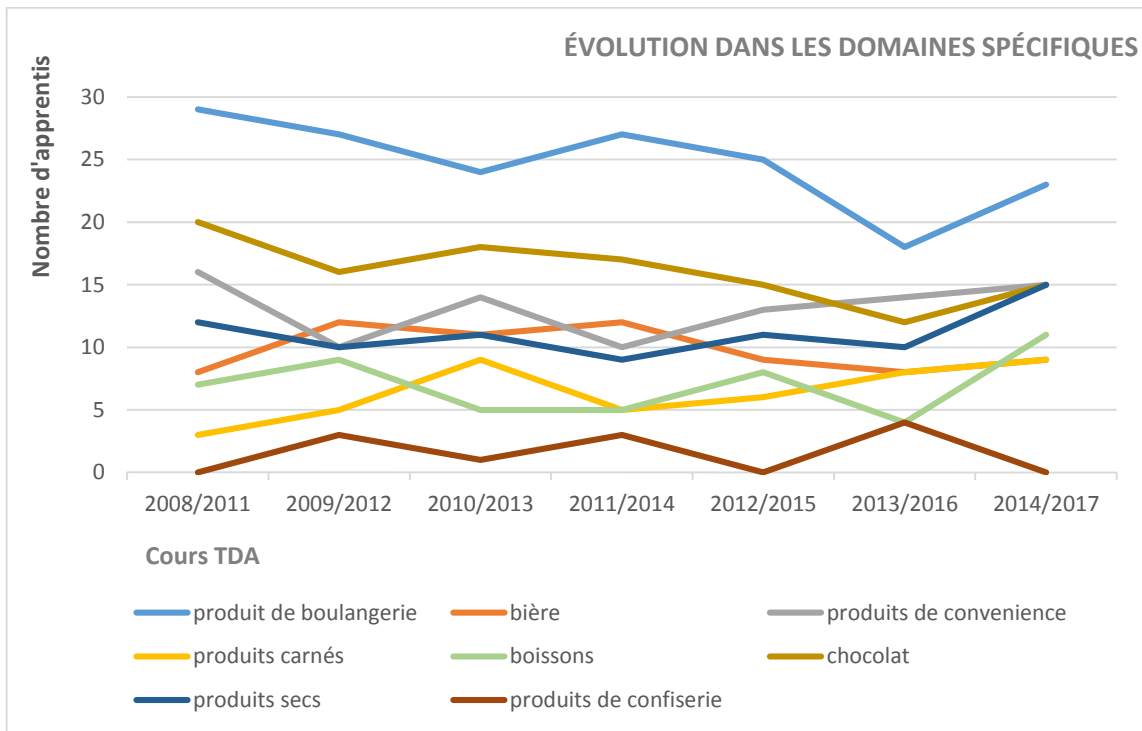
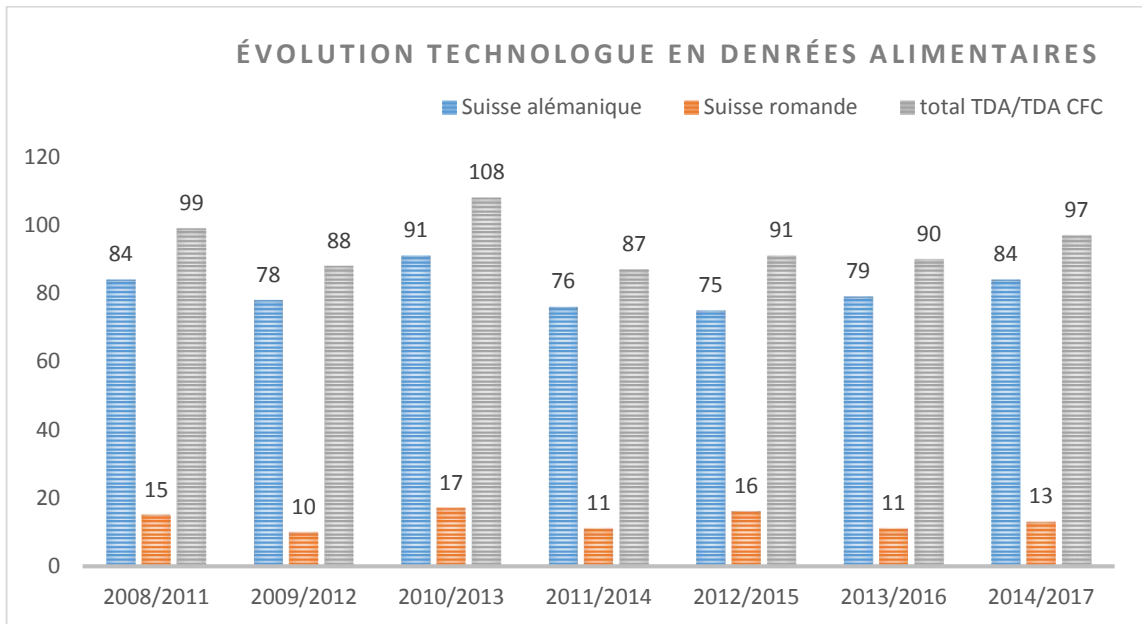
Pour la première fois, 2 apprenants ont commencé en août 2014 la formation de TDA CFC dans le canton du Tessin, et ceci dans les entreprises Vanini SA à Riviera (produits Convenience) et Chocolat Stella SA à Giubiasco (chocolat).



Le 13 avril 2015, la CT TDA a organisé une séance d'information à l'école professionnelle de Trevano à l'intention des entreprises, du canton et des organisations de la formation professionnelle afin de mieux faire connaître la formation initiale et la formation continue dans le domaine de la technologie en denrées alimentaires et de présenter la Communauté de travail. Stéphane Quellet a animé la séance, l'organe de gestion était représenté par Urs Reinhard et Verena Schmid tandis que Roland Germann a profité de l'occasion pour prendre contact avec les entreprises formatrices de son domaine spécifique.

La mise en place de la formation dans le canton du Tessin représente pour toutes les parties un effort initial important, notamment pour l'organisation et la coordination des trois lieux de formation (entreprise, école professionnelle et cours interentreprises). Ces travaux de mise en

place sont assistés par les écoles de Wädenswil et Grangeneuve, les responsables des domaines spécifiques et l'organe de gestion.



Cet été 2015, 84 candidats ont réussi leur examen de fin d'apprentissage en Suisse alémanique selon l'ancien règlement. Les examens pratiques ont eu lieu dans 45 entreprises (32 TPP et 52 TPI). 108 experts sont intervenus et la note moyenne totale a été comme l'année précédente de 4.8. 12 candidats, dont 2 redoublants, n'ont pas réussi leur examen.

En Suisse romande, 16 candidats de 9 entreprises ont passé leur examen de fin d'apprentissage. Tous les candidats ont réussi leur examen et la note moyenne totale a été comme l'année précédente de 4.9.

### 1.3. Implémentation TDA CFC

Organisation des cours interentreprises (CE): Pour la première volée de TDA CFC (2013/2016) et selon la nouvelle Ordonnance, les cours interentreprises ont été organisés dans plusieurs lieux de formation pendant la période de novembre 2013 à juin 2015. Pendant l'année écoulée et en collaboration avec les responsables des domaines spécifiques, des conventions de prestation ont été conclues avec les prestataires de CE. La planification et le contrôle qualité des cours incombe aux responsables de CE dans les domaines spécifiques. L'organe de gestion de la CT TDA s'occupe lui des demandes de remboursement des subventions et de la facturation des cours aux entreprises.



Procédures de qualification / Modalités d'examen TPI et TPP: Les premières procédures de qualification selon la nouvelle Ordonnance TDA CFC auront lieu au printemps 2016. En Suisse alémanique, tous les domaines spécifiques – à l'exception du chocolat – utiliseront la modalité d'examen TPI. En raison d'une décision du Canton de Fribourg, tous les domaines spécifiques devront utiliser la modalité d'examen TPP en Suisse romande. C'est pourquoi de nombreux documents doivent encore être préparés.

Tous les experts d'examen de Suisse alémanique et romande seront formés en automne 2015 aux nouvelles procédures de qualification. Cette formation sera tenue en collaboration avec l'Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle IFFP. La formation des supérieurs directs en ce qui concerne les TPI seront organisées par la CT TDA en automne 2015 pour chaque domaine spécifique.

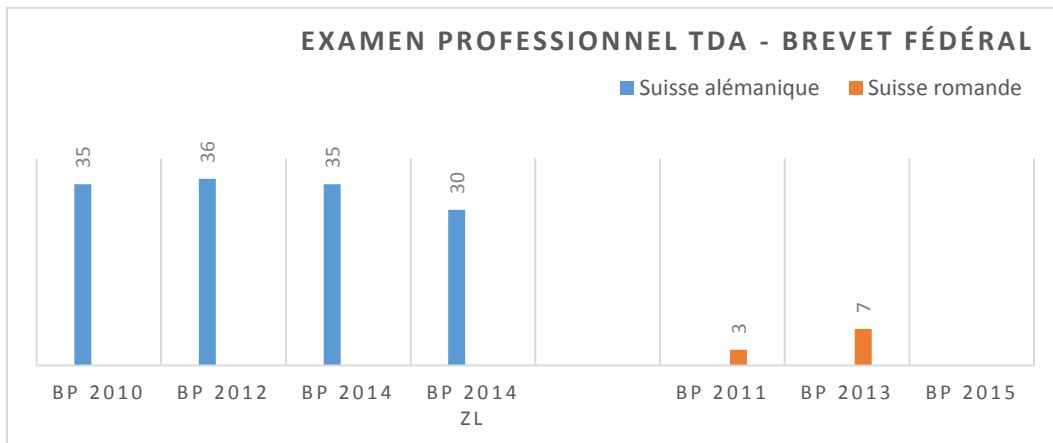
## 2. Formation continue dans le domaine de la technologie en denrées alimentaires

### 2.1. Examen professionnel – Technologues en denrées alimentaires avec brevet fédéral

En raison de la forte demande, un cours supplémentaire de TDA BF avec 39 candidats a débuté en juin 2014 à Wädenswil. L'examen théorique a eu lieu en décembre 2014, suivi de l'élaboration des études de cas. 30 étudiants ont terminé le brevet fédéral avec succès lors de cette volée supplémentaire.

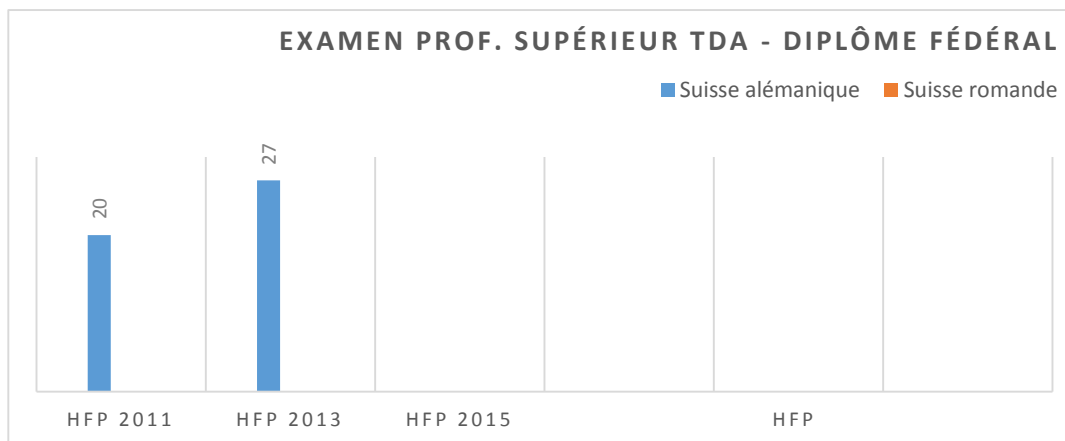


À Grangeneuve, c'est en automne 2014 que les cours préparatoires pour les TDA BF ont commencé. 10 candidats (dont 3 redoublants) ont subi l'examen en avril 2015. Les résultats complets (théoriques et études de cas) seront disponibles en août 2015.



## 2.2. Examen professionnel supérieur – Technologues en denrées alimentaires avec diplôme fédéral

La troisième volée de Suisse alémanique a commencé les cours préparatoires en octobre 2014. L'examen théorique pour les 22 candidats (dont 3 redoublants) a eu lieu en avril 2015 et a été suivi par l'élaboration des travaux de diplôme. Les résultats définitifs seront avalisés par la commission d'examen fin août 2015.



En Suisse romande, aucun cours de TDA DF n'a pu être organisé jusqu'à présent. L'ouverture du premier cours début 2015 a malheureusement dû être annulée en accord avec le centre de formation de Grangeneuve et la commission d'examen car 2 candidats seulement s'étaient inscrits.

En plus du personnel professionnel s'occupant des cours théoriques et des examens, plus de 100 personnes spécialisées des différents domaines spécifiques sont à disposition en tant qu'experts d'examen ou pour l'accompagnement des travaux pratiques pendant les cours de TDA BF et DF. Sans le soutien de toutes ces personnes qualifiées des entreprises de production, la tenue des examens ne serait pas possible. Un grand merci revient donc aux entreprises qui permettent à leurs collaborateurs d'effectuer leurs devoirs de coach ou d'expert.



### 3. Formation continue des formatrices et des formateurs

En Suisse alémanique, comme lors des années précédentes, différents cours de formateurs ont été organisés lors du premier trimestre 2015 au centre de formation suisse tec à Lostorf. Pour la première fois cette année, deux cours pratiques pour des formateurs de longue date ont été organisés, en plus des cours habituels de base et de développement. Le cours de formation aux travaux pratiques individuels (TPI) pour supérieurs directs a été exécuté selon les besoins d'une entreprise membre.



Ces cours jouissent d'un intérêt particulier de la part des participants et des entreprises et leurs retours sont très positifs. Le contenu des cours est amélioré de façon continue en collaboration avec le centre de formation sfb.

En raison des résultats du sondage sur les besoins des entreprises membres, aucun cours n'a été proposé cette année en Suisse romande.

### 4. Relations publiques

#### 4.1 Salons des métiers

Au cours de cette année scolaire, les formations initiales TDA et PDA ont été représentées par plusieurs entreprises et par les écoles professionnelles de Wädenswil et de Grangeneuve aux salons des métiers suivants :

- 28.-30. 04.2014	Exposition des Métiers chez Coop	Coop Aclens
- 04.-07.09.2014	GEWA 2014	Strickhof Wädenswil
- 23.-25.10.2014	Salon des métiers Bâle	Feldschlösschen, Coop
- 31.10.-04.11.2014	BAM Berne	Entreprises bernoises
- 18.-22.11.2014	Salon des métiers Zurich	Strickhof Wädenswil
- 03.-08.02.2015	START, Forum Fribourg	Comité Romand, Grangeneuve

Un stand personnalisé et des brochures sont mis à disposition gratuitement par la CT TDA. Le matériel de présentation est entreposé à Grangeneuve et doit être réservé auprès du secrétariat de la CT TDA.

#### 4.2 Site internet

Le site [www.lebensmitteltechnologe.ch](http://www.lebensmitteltechnologe.ch) sera élargi à la langue italienne en raison des nouvelles entreprises de formation du Tessin. Dans un premier temps, seuls les documents relatifs à la formation initiale TDA CFC seront mis à disposition.

### 5. Tâches organisationnelles de la communauté de travail Technologues en denrées alimentaires

#### 5.1 Assemblée des membres

Conformément à la décision du Comité directeur du 23 avril 2015, les affaires statutaires de l'année 2015 ont été réglées par courrier.

#### 5.2 Comité directeur

Le Comité directeur s'est réuni deux fois, le 6 novembre 2014 et le 23 avril 2015 à Berne.

### 5.3 Commissions et groupes de travail

Une liste des membres du Comité directeur, des commissions et des groupes de travail se trouve en annexe de ce rapport d'activités.

En été 2014 Marco Eisenlohr a repris les tâches de Roland Mattle dans le domaine spécifique produits carnés.

### 5.4 Projets / perspectives

Consultation quinquennale PDA AFP : L'examen périodique de l'ordonnance et du plan de formation est stipulé légalement et a pour but d'en vérifier la qualité et l'actualité. La CT TDA a effectué en automne 2014 un sondage auprès des acteurs principaux de la formation initiale de PDA : entreprises formatrices, apprenants, personnes ayant déjà le titre de PDA AFP, experts d'examen et enseignants des écoles professionnelles. Une enquête parallèle a également eu lieu dans les cantons.



Les résultats de la consultation quinquennale de PDA AFP ont de deux ans correspond aux besoins de la branche et les cantons également ne voient pas de nécessité urgente à prendre des mesures. La nouvelle ordonnance TDA CFC venant d'être mise en vigueur, il est encore trop tôt pour pouvoir juger de la perméabilité entre les PDA AFP et les TDA CFC. La commission pour le développement professionnel et la qualité a décidé que d'éventuelles modifications seraient prises en considération lors de la consultation quinquennale des TDA CFC.

Validation des Acquis (VdA): En automne 2014, la CT TDA a également effectué un sondage concernant la Validation des Acquis dans le domaine de la technologie en denrées alimentaires. Les résultats n'ont pas démontré de façon précise la nécessité d'un tel chemin. Au vu du travail énorme que représenterait la VdA, il a été décidé de ne pas poursuivre ce projet pour l'instant. En plus des formations initiales régulières, il y a déjà la possibilité d'obtenir un titre de TDA ou de PDA selon l'article 32 de l'OFPr. La CT TDA surveillera le développement du domaine professionnel et relancera ce projet au besoin.

Mesures d'accompagnement en matière de travaux dangereux pendant la formation initiale : Une modification de l'Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT5) concernant l'abaissement de l'âge minimum pour l'exécution de travaux dangereux pendant la formation de 16 à 15 ans est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2014. Suite à cette modification, les OrTra de métiers comportant des travaux dangereux doivent définir en annexe aux plans de formation des mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Ces mesures doivent être élaborées dans un délai de trois ans à partir de cette mise en vigueur en collaboration avec un spécialiste MSST et soumises pour examen au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Au cas où ces mesures ne seraient pas mises en place dans le délai imposé, les apprenants n'ayant pas atteint 18 ans ne pourraient plus exécuter les travaux dangereux prévus dans l'Ordonnance. Dans un premier temps, la CT TDA a évalué les travaux dangereux des différents domaines spécifiques au moyen d'une check liste du SECO. Les mesures d'accompagnement vont maintenant être élaborées en collaboration avec un spécialiste MSST.



Cadre National des Certifications „Formation Professionnelle“ (CNC) :  
Suite à l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur le CNC, les organes responsables doivent à présent élaborer les procédures de classification des diplômes dans un cadre national des certifications et définir les suppléments descriptifs des certificats et des suppléments aux diplômes. Cette classification a pour but d'améliorer, à l'échelle nationale et internationale, la transparence, la lisibilité et la comparabilité des diplômes suisses de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure. Le processus de classification est réalisé en partenariat entre l'OrTra, l'IFFP et le SEFRI.

#### 5.5 Membres

La Communauté de travail Technologues en denrées alimentaire compte actuellement 110 membres et organisations.

#### 5.6 Organe de gestion

La direction est toujours assurée par Dr. Urs Reinhard tandis que Mesdames Verena Schmid et Andrea Häner sont chargées des affaires opérationnelles.

Nous remercions sincèrement le Président et les membres du Comité directeur, les firmes et organisations membres, les membres des commissions et des groupes de travail, les représentants des écoles professionnelles ainsi que toutes les personnes actives dans notre domaine professionnel pour la confiance qui nous est accordée et le précieux soutien apporté à nos activités.

Muri bei Bern, en août 2015

Communauté de travail Technologues en denrées alimentaires

Dr. Urs Reinhard

Verena Schmid

Andrea Häner